



JOURNEES BRVM

Le rendez-vous du Marché Financier Régional

Sous le parrainage de M. Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances du Togo

"L'innovation et le développement des marchés financiers"

18 Octobre 2018 Salle de Conférence ETI

19 Octobre 2018 Ecole Supérieure d'Audit et de Management (ESAM)

- 2 Keynotes speech
- 4 Ateliers thématiques
- Networking et B to B
- 1 Conférence d'affaires PME
- 1 Conférence universitaire

Finançons la croissance des pays de l'UEMOA

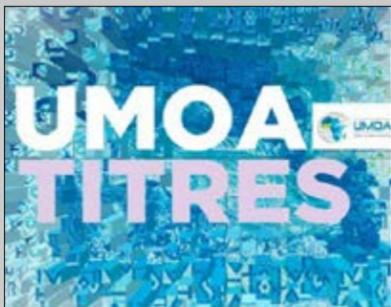
Contact : Antenne Nationale de Bourse (ANB) du Togo
Tél : (+228) 22 61 23 16

BRVM PARTENAIRES ASSOCIES SIBAD Ecobank CRRH PARTENAIRES PRIVILEGES SGI

DOSSIER**Franc CFA**

La monnaie est-elle vraiment proche de la retraite ?

Les experts et les ministres des Finances des 14 Etats ayant en partage le franc CFA se sont rencontrés hier à Paris, avec Bruno Le Maire, ministre français de l'Economie...

PAGES 6&7**ECONOMIE**

Sur le marché financier sous régional

Le Togo sollicite 25 milliards de FCFA en bons du trésor

La direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique du Togo a lancé sur le Marché de l'Union monétaire ouest africain (Umoa) une émission de bons du trésor par adjudication ...

PAGE 5

Journée internationale de la fille (JIF)

La 3ème édition de « Filles aux Commandes » lancée

Plan International Togo a lancé lundi dernier la troisième édition de l'opération « Filles aux Commandes »...

PAGE 11

Entrée de nouveaux membres à la Ceni

La fin du bras de fer ANC-UFC n'est pas pour demain

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni), vient d'enregistrer l'entrée de nouveaux membres. Le parlement togolais a hier entériné le choix de la Coalition. Les cas des partis extra-parlementaires et de la société civile ont trouvé une solution. Mais en ce qui concerne l'opposition parlementaire, on est loin du compte. Les protagonistes notamment l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et l'Union des forces du changement (UFC), campent pour l'instant sur leurs positions.

PAGE 3**EDITO**

L'ANC prise à son propre piège

Qu'il s'agisse des propositions de sortie de crise ou d'autres dossiers comme la « fameuse recomposition de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), l'Alliance nationale pour le changement (Anc) de Jean Pierre Fabre manque de stratégie et surtout du sens d'anticipation. L'accord politique obtenu le 23 septembre dernier, au sujet de la « recomposition de la Ceni », au terme des travaux du Comité de suivi avait été revendiqué, voire célébré...

PAGE 3

Pluies et difficultés de pratiquer certaines voies

La municipalité appelée à faire plus d'efforts

Plusieurs quartiers de la capitale Lomé connaissent un réel problème d'assainissement et de drainage des eaux. A cela vient s'ajouter le mauvais état de certaines voies, qui en temps de pluies,...

PAGE 2

	SOMMAIRE	<p>Guinée / Destitution du président de la Cour constitutionnelle Kéléfa Sall boude la cérémonie de passation des charges</p>  <p>P4</p>	<p>Guerre commerciale entre les USA et la Chine La baisse de la croissance mondiale comme conséquence, selon le FMI</p>  <p>P5</p>	<p>Pneus en objets d'art Un savoir-faire du Togolais Maurice Missiamé</p>  <p>P9</p>	<p>Championnat D1 Le Malien Bréhim Traoré, nouveau sélectionneur de Koroki Metete</p>  <p>P10</p>	<p>Quatrième édition JOJ 2022 Le Sénégal abritera les festivités</p>  <p>P10</p>
---	-----------------	--	--	--	---	--

Pluies et difficultés de pratiquer certaines voies

La municipalité appelée à faire plus d'efforts

Plusieurs quartiers de la capitale Lomé connaissent un réel problème d'assainissement et de drainage des eaux. A cela vient s'ajouter le mauvais état de certaines voies, qui en temps de pluies, deviennent impraticables. Les habitants de ces quartiers qui sont pour la plupart dans les périphéries de la capitale, doivent parcourir un vrai chemin de croix pour circuler lorsqu'il pleut, surtout ceux qui vont travailler au centre-ville.

Depuis quelques années et il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître, beaucoup d'efforts sont fournis par les autorités togolaises pour faciliter la vie aux populations des zones qui connaissent des sinistres en temps de pluies. Plusieurs quartiers ont été dotés de bassins de rétention d'eau, qui peuvent déborder bien sûr si la quantité de pluie est énorme, mais qui pour l'instant sont utiles aux populations. Même le quatrième lac qui a été inauguré par le chef de l'Etat il y a quelques semaines et qui vient soulager les populations du grand Lomé, peut déborder s'il pleut plusieurs jours d'affilée. Aucune solution n'est à 100% viable et des difficultés peuvent surgir à tout moment. Même les pays qui sont dotés de meilleures infrastructures connaissent des désagréments en période d'intempéries.

Toujours en matière de solutions à la gestion des eaux de pluie, les autorités ont veillé à ce que les nouvelles routes qui sont construites depuis quelques

années et celles qui sont actuellement en chantier, soient dotées d'excellents caniveaux. De larges caniveaux dont bon nombre sont couverts et empêchent donc qu'ils soient bouchés. Mais à côté de ces aspects dont il faut se réjouir, il existe toujours des sujets de plainte. C'est normal, puisque « Paris ne s'est pas construit en un seul jour ».

L'amélioration des conditions de vie des populations est un travail de longue haleine. La satisfaction n'est jamais totalement à son paroxysme. C'est ainsi que comme expliqué plus haut, des habitants de quartiers comme Adidogomé, Agoè, Adakpamé, Port, Attiégo, Kégué, Djangbé éprouvent toujours des difficultés à se déplacer en période de pluie. Lorsque les travailleurs doivent rallier le centre-ville, c'est très compliqué. Il y en a qui doivent faire plus d'une heure de temps pour y arriver. L'embouteillage ne vient pas arranger les choses. Un exemple palpable dans le quartier Adidogomé, c'est la voie qui rallie le carrefour la Pampa



Une route à Lomé après la pluie

au goudron. Cette route est chaotique et les usagers gémissent pratiquement. « Vous ne pouvez pas imaginer ce que j'endure pour aller au boulot et revenir chaque fois qu'il pleut. Nous ne demandons pas forcément qu'on goudronne la voie, mais si au moins la municipalité pouvait par moments venir la racler afin que les trous disparaissent un peu, ce serait bien », propose une riveraine. Même en voiture, ce n'est pas par gaieté que les usagers empruntent ces voies. Dans les quartiers comme Agoè, Kégué, Djangbé et le Port la situation est pratiquement la même. Au niveau de Bè et Adakpamé, les inondations sont de lointains souvenirs à présent, mais du travail reste à faire. « Certaines de nos voies ont juste besoin de

caniveaux pour que les eaux ne stagnent plus sur les routes. Un bon entretien de nos routes est aussi l'une des solutions », déclare un habitant d'un de ces quartiers.

« Mais, en même temps, les citoyens ont une grande responsabilité dans ce qui se passe. Nous ne pouvons pas rester bras croisés », reconnaît-il. En effet, les populations sont encouragées à participer aux travaux d'intérêts communautaires, notamment la journée Togo propre, afin que les jours de pluies soient plus supportables pour eux. Ils doivent aussi abandonner les actes inciviques comme jeter des ordures partout, même dans les caniveaux, ce qui se retourne contre eux.

Edem Dadzie

Kloto

Lancement de la campagne de commercialisation du café et du cacao

La ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé a invité le vendredi 5 octobre à Kpalimé, les principaux acteurs intervenant dans le commerce du café et du cacao au respect des bonnes pratiques régissant cette activité lors de la cérémonie de lancement de la campagne de commercialisation 2018-2019 de ces filières. Cette campagne est initiée par le Comité de Coordination pour les Filières Café-Cacao (CCFCC-Togo) et ses partenaires qui entendent sensibiliser les différents acteurs intervenant dans les filières café et cacao sur le respect de bonnes pratiques en matière de production, collectes, achat, vente, exportation de transformation et de consommation du café et du cacao togolais.

Binah / canton de Ketao

L'ONG ADSA fait don d'ordinateurs aux établissements

L'Association pour le Développement Social et Agricole (ADSA) a fait un don d'ordinateur aux établissements d'enseignement secondaire du canton de Ketao le samedi 6 octobre. La cérémonie de remise a été effectuée par le secrétaire général de la préfecture de la Binah, en présence des cadres du canton. Au total 39 ordinateurs ont été remis aux chefs d'établissements du secondaire pour soulager leurs peines en matière de saisie.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

...par la Coalition des 14 partis de l'opposition comme « une victoire ». Alors que le bon sens voudrait qu'on y lise « une victoire du dialogue sur la confrontation ». Même si, au passage, des points non moins importants dudit accord étaient de façon manifeste en porte à faux avec les textes légaux. Aujourd'hui, nous y voilà, le blocage au sujet de la proposition de liste de partis parlementaires devant siéger au sein de la Ceni pose problème, du moins les travaux à l'Assemblée nationale hier

ont permis de le toucher du doigt. Et quelques semaines après la signature de cet accord, il va sans dire que cela s'apparente à présent « à la victoire de la ruse politique sur la naïveté légendaire ». En choisissant de prêcher pour ses intérêts politico-électorales, l'ANC s'est rendue compte qu'elle s'est fait doubler pour la nième fois, comme toujours... Et comment sortir de son propre traquenard sans avoir encore le profil bas ? À y regarder de près, le point concernant la représentation des membres de l'opposition parlementaire qui cristallise la division et les clivages

au sein de l'opposition parlementaire, s'il est appliqué textuellement comme contenu dans l'accord, serait un avantage pour le parti au pouvoir UNIR et le principal parti d'opposition l'ANC. Mais, comme l'ANC ignore que la gourmandise fait partie des péchés capitaux, il avançait torse bombée sans prévoir ce blocage. Soit on est légaliste et on tient au respect des textes, soit on est pour les accords politiques et on renvoie la question à la compétence du Comité de suivi de la feuille de route de la Cedeao. Et l'on est en droit de s'interroger sur les vrais mobiles de cet

de l'ANC. Si la stratégie de l'ANC de faire échouer le processus électoral et les Réformes, tels que proposés par la Cedeao n'est pas en train d'être vérifiée, c'est tout comme. Pour preuve l'ANC et ses alliés de la C14 qui claironnent depuis des manquements à la mise en œuvre de la feuille de route de la Cedeao, laissent ainsi tomber son propre masque, sa volonté de faire échouer le projet de réformes. C'est sans compter avec la hargne et l'habileté de la politique du pouvoir. A malin, malin et demi ! En brandissant outre mesure

la menace de boycott, en s'alliant à ses risques et périls avec d'autres partis « particules » de la C14 pour piétiner le droit, le pas a été franchi cette fois-ci. Et c'est l'ANC qui risque d'être le grand perdant si elle ne ressaisissait pas vite. En plus de renier un droit indéniable à l'UFC de choisir d'autres partis, au nom de considérations électoralistes, l'ANC paraît de plus en plus, s'être fait rouler de façon monumentale dans la farine, par le parti au pouvoir, qui demeure plus que jamais, le vieux briscard de la politique togolaise.

Dieudonné Korolakina

Entrée de nouveaux membres à la Ceni

La fin du bras de fer ANC-UFC n'est pas pour demain

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni), vient d'enregistrer l'entrée de nouveaux membres. Le parlement togolais a hier entériné le choix de la Coalition. Les cas des partis extra-parlementaires et de la société civile ont trouvé une solution. Mais en ce qui concerne l'opposition parlementaire, on est loin du compte. Les protagonistes notamment l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et l'Union des forces du changement (UFC), campent pour l'instant sur leurs positions.

Hier donc, Sebah-Gueffe Tchah Tchassanti Nouridine, Sibabi Boutchou et Kluvia Mateli Ametepe Seth ont été élu au titre du Parti national panafricain (PNP), de la Convergence démocratique des peuples africains (CDPA) et du Front citoyen Togo debout (FCTD). Les partis qui étaient membres de droit de la Ceni car ayant été élu, ont accepté de céder leurs places au

nom de l'apaisement. Parmi eux, l'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (Obuts), le Nouvel engagement togolais (Net) et le Coped, une organisation membre de la société civile. Le blocage est intervenu quand il s'est agi d'élire les membres de l'opposition parlementaire. L'UFC qui détient un poste à la Ceni, ne compte pas s'en aller, puisqu'elle est dans ses

droits, car c'est la loi elle-même qui lui confère le statut de parti membre de l'opposition. Qu'il y ait un accord avec le parti au pouvoir, cela ne change rien au statut de l'UFC. Un accord entre deux partis ne peut pas supplanter une loi de la République, votée par le parlement. Sur cette base, il serait donc illégal même de la part de la Cedeao, de demander à l'UFC de quitter la Ceni.



Jean Pierre Fabre, Pdt de l'ANC

Maintenant, dans un souci d'apaisement et surtout pour permettre au processus électoral d'aller à son terme dans la sérénité, il revient aux parties en conflit, à savoir l'UFC et l'ANC de trouver un terrain d'entente. Ce ne sera peut-être pas facile, mais ils n'ont pas le choix. Surtout l'ANC a intérêt à

être conciliant sur ce plan. Parce que si les choses en restaient là, c'est lui qui perd. Puisque l'UFC reste à la Ceni jusqu'à nouvel ordre. De plus, le processus va se poursuivre, parce que la Ceni a le quorum en termes d'effectif pour poursuivre son travail. Ce qu'elle fait depuis d'ailleurs.

La rédaction

Passation de service

Le secrétariat général du gouvernement change de main

Lors du Conseil des ministres tenu le mercredi dernier, il a été procédé à la nomination d'un nouveau secrétaire général du gouvernement. Ce dernier vient de prendre officiellement fonction.

Nommé le 3 octobre dernier par décret pris en Conseil des ministres, le nouveau secrétaire général du gouvernement, Ahondo Komla, s'est installé dans son nouveau bureau le vendredi 5 octobre. Une cérémonie de passation de service avait donc été organisée entre lui et l'ancien secrétaire général, Florent Manganawè. Ce dernier s'est réjoui de l'encadrement et de l'orientation donnés au travail du SGG par le Premier ministre Komi Selom Klassou.

M. Manganawè a félicité son successeur et lui a rappelé que « le secrétariat général du gouvernement est un service éminemment technique, mais aussi politique ». Le directeur de cabinet de la primature a adressé des félicitations aussi bien au sortant pour la qualité du travail abattu, qu'au nouveau. Au nouveau, il a donné le conseil suivant : « c'est un poste sensible du gouvernement, un point de départ et d'arrivée de tous les documents de l'Etat ». Même si c'est un fonctionnaire qui est

souvent dans l'ombre, le secrétaire général du gouvernement est une personnalité centrale dans le dispositif administratif du gouvernement en place. Le Premier ministre s'appuie sur le secrétariat général du gouvernement dont les premiers responsables assistent au Conseil des ministres, se chargent de la préparation de l'ordre du jour. Il revient également au secrétariat général la coordination d'un grand nombre de réunions interministérielles. Le secrétariat général du gouvernement veille à



Ahondo Komla (à gauche) et Florent Manganawè (à droite)

la publication des textes législatifs et réglementaires et assure les relations entre le gouvernement et le Parlement. Il constitue une pièce maîtresse du dispositif d'élaboration

de la prise de décision et intervient à toutes les étapes de l'organisation et du fonctionnement du travail gouvernemental.

Edem Dadzie

Guinée / Destitution du président de la Cour constitutionnelle**Kèlèfa Sall boude la cérémonie de passation des charges**

Débarqué de la présidence de la Cour constitutionnelle par une motion de défiance déposée par ses collègues et confirmée par décret présidentiel, le désormais ancien président de la Cour constitutionnelle a tout simplement boudé la cérémonie de passation des charges qui s'est déroulée ce lundi 8 octobre 2018.

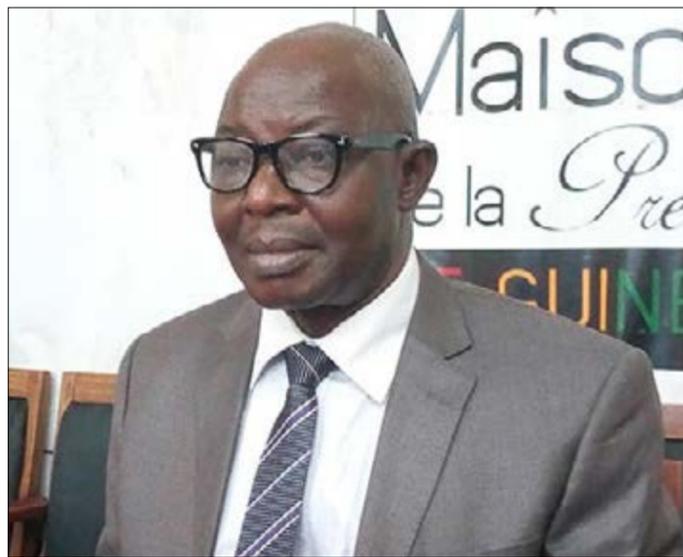
son successeur, Lamine Bangoura, a tout de même pris fonction en présence du médiateur de la République, du président de la Cour des comptes et du conseiller à la présidence chargé des Relations avec les institutions. Présent à la cérémonie, le conseiller du chef de l'Etat, Mohamed Lamine Fofana, a voulu saisir l'occasion pour défendre le décret validant l'élection du nouveau président très critiqué par les juristes, la classe politique et la société civile : « Les critiques tournaient

autour du décret, on a dit que le président a entériné, non il n'a pas entériné. Dès lors que l'huissier a constaté son élection, il est président voilà ».

Moussa Samoura, le coordinateur local de la Rencontre africaine des droits de l'Homme (la Raddho), y voit une manipulation et une caporalisation des institutions de la république à des fins inavouées : « La crise à la Cour n'est pas anodine, c'est lié déjà aux hommes qui animent la Cour. Ce n'est pas fini

parce qu'ils n'ont fait que déplacer le problème. Je dis si cette forfaiture est consommée comme on vient de le voir, nous nous sommes là, on ne peut que dénoncer. Quand vous regardez les paralysies de ces institutions, c'est lié à une forte implication de l'exécutif dans toutes les institutions ».

En septembre dernier, des membres de la société civile et des opposants avaient été dispersés alors qu'ils protestaient contre l'éviction du président de la Cour constitutionnelle



Kèlèfa Sall, ancien président de la Cour constitutionnelle

devant le siège de de M. Sall avec qui il était en l'institution à Conakry. froid, et son remplacement Malgré tout, le chef de l'Etat par Mohamed Lamine guinéen Alpha Condé a Bangoura. confirmé l'éviction forcée

T.M.

USA / Diplomatie**Nikki Haley, ambassadrice à l'ONU rend le tablier**

La rumeur de sa démission courrait depuis le l'Assemblée générale des Nations unies. Pour ceux qui la prenaient pour une alliée de poids de la Maison Blanche, cette démission montre une nouvelle fois que le président Donald Trump a du mal à maîtriser son administration, ce qui n'est pas sans répercussions sur les relations du pays et le monde.



Nikki Haley

Après deux années passées à ce poste, l'ancienne gouverneure de la Caroline du Sud a estimé qu'il était temps de tourner la page. Elle avait discuté de son départ avec le président Trump lors d'une rencontre à la Maison Blanche la semaine dernière.

Pour celle qui avait déclaré n'« être pas fan » de Donald Trump, au moment de l'élection présidentielle de 2016, avoir travaillé comme ambassadrice a été l'honneur de sa vie. Première femme nommée

dans l'administration de Donald Trump en janvier 2017 quatre jours après son investiture, Nikki Haley s'est distinguée en portant une ligne dure notamment contre la Corée du Nord et l'Iran, les deux principaux dossiers de politique étrangère de ce gouvernement.

Soutenant une forte position pro-israélienne devant les Nations unies, elle s'est notamment impliquée sur le dossier du transfert de l'ambassade américaine à Jérusalem, sans parvenir à obtenir un soutien suffisant au sein des Nations unies. Elle a également supervisé

la sortie des Etats-Unis du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, en juin 2018.

Si son départ est laissé aux spéculations les plus folles, les plus évidentes sont celles d'une difficile collaboration entre elle et son désormais ex-patron Trump. Au départ appréciée à la Maison Blanche, Nikki Haley aura perdu de son aura ces derniers temps et certains estiment qu'elle n'était plus sur la même longueur d'ondes avec Trump depuis l'arrivée de Mike Pompeo, le secrétaire d'Etat, et John Bolton, le directeur de la Sécurité nationale.

Tout compte fait, c'est encore un pion essentiel de l'administration Trump perdu, à l'orée des élections à mi-mandat aux Etats-Unis. Et quand bien même elle a plusieurs fois apporté un démenti sur son ambition de se présenter à la présidentielle de 2020, Nikki Haley a désormais toutes les cartes en mains pour décider de la trajectoire de son avenir.

T.M.

Madagascar / Campagne électorale**Au 1er jour de la campagne, l'opposition dénonce des fraudes**

C'est parti pour la campagne électorale pour la présidentielle au Madagascar depuis le lundi 8 octobre 2018. Mais à peine démarrée, 21 des 36 candidats en lice dénoncent déjà des tricheries et des fraudes. Ils étaient rassemblés dans le centre de la capitale dans le quartier d'Ambohitovo pour exiger une révision de la liste électorale qu'ils jugent défectueuse.



Une urne à Madagascar

Pour les 21 candidats, pas de campagne tant que leurs revendications n'ont pas été prises en compte. Même malgré l'audit de l'Organisation Internationale de la Francophonie qui avait jugé cette liste « fiable malgré quelques anomalies », le « groupe des 21 » ne décollent pas.

Au moment où les autres sont entre deux meetings, discours et rencontres foraines dans les faubourgs de la capitale à la recherche des électeurs à convaincre, les 21 opposants étaient sur la scène du jardin d'Ambohitovo. Pour la magistrate Fanirisoa Ernaivo, membre de cette coalition, « Il y a des millions de Malgaches qui ne sont pas inscrits sur la liste électorale. Est-ce que l'OIF a dit combien de Malgaches n'étaient pas inscrits sur cette liste ? Non ! Est-ce que l'OIF a dit combien de décédés étaient inscrits sur cette liste ? Non ! Ils n'ont rien vu. Est-ce qu'ils savent combien de personnes sont des personnes qui n'existent pas dans cette liste ? Non ! Mais nous, on le sait ! ».

Depuis la semaine dernière, ces 21 candidats demandent une réouverture spéciale de la liste électorale pour corriger les irrégularités qu'ils indiquent avoir repérées. Une réouverture « impossible techniquement, financièrement ou juridiquement », répond le vice-président de la Ceni, Thierry Rakotonarivo, contacté par RFI. Ce dernier déclare attendre les preuves de fraudes et de défaillances relevées par ces 21 candidats.

T.M.

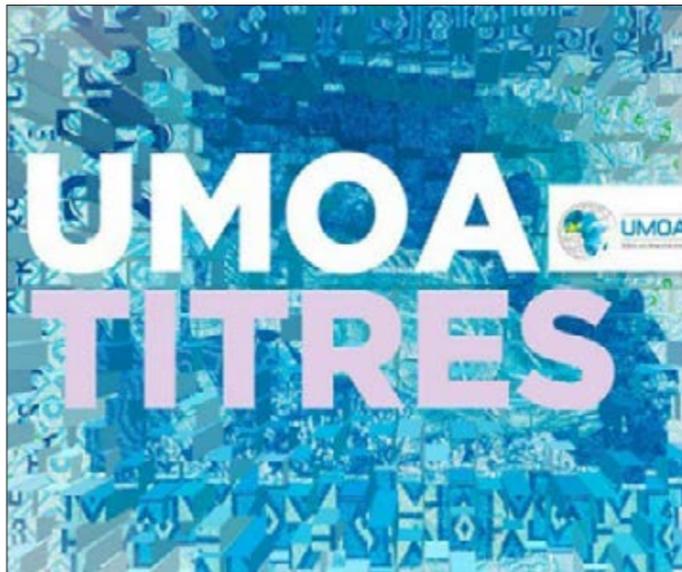
Sur le marché financier sous régional

Le Togo sollicite 25 milliards de FCFA en bons du trésor

La direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique du Togo a lancé sur le Marché de l'Union monétaire ouest africain (Umoa) une émission de bons du trésor par adjudication portant sur un montant de 25 milliards de FCFA. L'information a été annoncée lundi 08 octobre dernier par Umoa-Titres.

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Selon l'agence régionale ouest africaine de planification de la dette Umoa-Titres, cette émission de Bons assimilables du

trésor (BAT) dans tous les pays membres de l'Umoa vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales pour assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat. Elle se fera sur une durée de 12 mois. La date de



dépôt des soumissions est fixée au vendredi 12 octobre 2018. Le taux d'intérêt est

multiple et la valeur unitaire nominale est fixée à 1000 000 FCFA. Dans son annonce, Umoa-Titres précise que « les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance » fixée au dimanche 13 octobre 2019 et « les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons ».

Félix Tagba

Agriculture

Taxe à l'exportation de la noix de cajou en provenance du Togo

La noix de cajou en provenance du Togo sera désormais taxée. Le gouvernement togolais a institué en Conseil des ministres la semaine dernière un Prélèvement à l'exportation sur les noix de cajou (PNC). Le montant du prélèvement n'a pas été précisé. A travers ce prélèvement, le gouvernement veut mobiliser plus de recettes fiscales pour soutenir le développement de la filière à travers les acteurs directs et favoriser sa transformation locale, plus porteuse de valeur ajoutée.

Le communiqué du Conseil des ministres indique que conformément à l'article 9 alinéa 2 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances « les taxes parafiscales perçues dans un intérêt économique ou sociale au profit d'une personne morale de droit public ou privée

autre que l'Etat, les collectivités locales et leurs établissements publics administratifs sont établis par décret pris sur le rapport du ministre chargé des finances et du ministre intéressé ».

Le prix de l'anacarde a connu une hausse sur les marchés internationaux ces



Des noix de cajou

dernières années, ce qui a entraîné un « excès » de compétitivité de

demande internationale constituerait un frein au développement de l'industrie de transformation des noix de cajou.

Cette taxe avait déjà été instaurée par le Bénin, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. En 2017, la production d'anacarde est estimée à 12 000 tonnes et elle devrait atteindre 15 000 tonnes en 2018, soit un peu moins de 9% de la production de l'Afrique de l'ouest. Les exportations s'élèveraient à 25 500 tonnes en 2018.

FT

Guerre commerciale entre les USA et la Chine

La baisse de la croissance mondiale comme conséquence, selon le FMI

Dans ses projections jusqu'à 2020, le Fonds monétaire international (FMI) relève que la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine causerait la baisse de la croissance mondiale de 1%. Le FMI a publié ses projections lundi dernier à l'occasion de sa réunion annuelle qui se tient du 08 au 14 octobre à Bali en Indonésie.

Pour le FMI, l'économie se porte mieux dix ans après la crise financière mais des « incertitudes grandissantes » ont émergé. Elles sont surtout causées par la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine.

En juillet dernier, le FMI avait prévu la hausse de

le PIB mondial qui devrait s'établir à 3,9%. Mais ce ne sera plus le cas. Le FMI a revu à la baisse ses prévisions de croissance mondiale à 3,7% pour cette année et l'année prochaine. Selon le rapport de l'institution : « les récentes statistiques montrent un affaiblissement tant du commerce international, que de l'activité

manufacturière et de l'investissement ». L'institution souligne qu'à court terme, la Chine sera la grande perdante de cette guerre commerciale qui l'oppose aux Etats-Unis. La croissance de la Chine est ramenée à 6,2%, le plus mauvais score obtenu par l'économie de ce pays depuis 1990. La Chine en pâtirait deux fois plus que



Les présidents américain et chinois

les Etats-Unis.

Cette baisse touchera également les pays émergents et ceux en développement. Leur croissance ne sera plus

de 4,9% mais plutôt de 4,7%. Mais en Afrique subsaharienne, on note tout de même une hausse de la croissance due à la hausse du prix du pétrole.

FT

Franc CFA

La monnaie est-elle vraiment proche de la retraite ?

Les experts et les ministres des Finances des 14 Etats ayant en partage le franc CFA se sont rencontrés hier à Paris, avec Bruno Le Maire, ministre français de l'Economie et des Finances, pour échanger sur les grands enjeux économiques et monétaires de la zone en rapport avec le franc CFA. Débat récurrent, la question de la souveraineté monétaire des pays de la zone franc CFA est remise au goût de l'actualité cette semaine. Entre politique et économie, interfère la question du franc CFA notamment celle de son avenir. Avantages ou handicaps ? Des spécialistes en économie se sont prononcés avec des positions claires et tranchées tout en prenant le soin de proposer une porte de sortie de cette impasse idéologique. Les économistes togolais ne sont pas du reste en s'affirmant sur le sujet dont dépend l'avenir économique de l'Afrique.

Contexte, appartenance et fonctionnement du franc CFA



Le franc CFA est la monnaie commune de 14 pays africains. Ces 14 pays sont regroupés dans deux sous-ensembles que sont l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). L'Uemoa comprend le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La Cemac est composée du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale et du Tchad. Chaque sous-ensemble a son propre institut d'émission ou banque centrale. Il s'agit de la Banque centrale

des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) pour l'Uemoa et de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) pour la Cemac. Sur son site Internet, la Bceao explique que le franc CFA est né le 26 décembre 1945 et signifiait alors Franc des colonies françaises d'Afrique. C'est par la suite qu'il deviendra Franc de la Communauté financière africaine pour les pays de l'Uemoa et franc de la coopération financière en Afrique pour les pays de la Cemac.

A ces pays, il faut ajouter les Comores qui utilisent le franc comorien et qui fonctionne à peu près sur la base du même principe (1 euro = 495 francs

comoriens). Le franc CFA fonctionne en s'appuyant sur 4 piliers : la fixité du taux de change avec l'euro (auparavant avec le franc français). La garantie de la convertibilité illimitée du franc CFA (1 euro = 656 francs CFA). La centralisation des réserves

de change ; c'est-à-dire que les pays de la zone CFA déposent 50 % de leurs réserves de change au trésor français. Cela permet de garantir la convertibilité illimitée du franc CFA. La liberté de circulation des capitaux à l'intérieur de la zone.

L'usage du franc CFA, trois avantages essentiels retenus

Les défenseurs du franc CFA citent essentiellement trois avantages : la stabilité monétaire, la facilité des échanges entre les pays membres d'une même zone CFA et enfin la crédibilité internationale du fait de son arrimage à l'euro. Le principal est la stabilité. La création de monnaie étant sous contrôle extérieur, il n'y a pas la tentation de "faire tourner la planche à billets" : les pays de la zone franc bénéficient ainsi d'une dette publique limitée (moins de 70% du PIB) et d'une inflation maîtrisée (moins de 3%), quand nombre de leurs voisins se battent avec une inflation en dents de scie. Le CFA, en outre, est un atout en termes d'intégration régionale : il facilite les échanges entre pays de la zone, "au bénéfice des

économies nationales et des acteurs économiques", selon Noël Magloire Ndoba, ancien doyen de la faculté d'Economie de l'université de Brazzaville. Le franc CFA bénéficie enfin d'une crédibilité internationale qui manque aux autres monnaies de la région, du fait de son lien avec l'euro. "C'est un gage de sécurité auprès des marchés. Et ces pays ont besoin des marchés financiers pour l'investissement", juge Christopher Dembik, économiste chez SaxoBank. Pour l'économiste Malamine Mohamed, auteur d'une contribution récemment publiée dans des médias sénégalais, ces avantages font que la zone CFA, plus particulièrement le sous-ensemble UEMOA, est devenue attractive pour les banques étrangères et les investisseurs.

Emmanuel Macron sur le FCFA, ses propos qui changent selon son statut

Alors qu'Emmanuel Macron était candidat en lice pour la présidentielle en France, il s'est exprimé sur la thématique du franc CFA, en donnant un point de vue divergeant de celui de son "adversaire" Marine Le Pen. Emmanuel Macron, lui, ne pense pas qu'il faut aller sur ce chemin, même si il se dit ouvert aux propositions des Etats africains : « Je le crois (que le FCFA a un avenir), mais c'est un choix qui appartient d'abord aux Africains eux-mêmes. Je note qu'en général les gouvernements africains

restent, avec raison, attachés aux deux espaces monétaires (Afrique centrale et Afrique de l'ouest) qui constituent la zone du franc CFA et qui contribuent à la stabilité économique et à l'intégration régionale. Je serai entièrement à l'écoute des souhaits de nos partenaires dans ce domaine de coopération exemplaire ». Une fois devenu président de la République française, Emmanuel Macron a tenu d'autres propos sur le franc FCFA, en novembre 2017, lors de ses échanges avec les étudiants au Burkina Faso. « Le

franc CFA est un non sujet pour la France », a-t-il affirmé. Tout porte à croire que la dernière phrase surtout de sa première affirmation relève d'une simple

communication politique attractive. Un fait qui n'a pas laissé l'économiste togolais, Kako Nubukpo, indifférent.

Kako Nubukpo: «Les propos du président Macron sont déshonorants (...). Le franc CFA asphyxie les économies africaines et n'est pas loin de la retraite»



Kako Nubukpo

« C'est dire si le fait monétaire en Afrique francophone épouse les contours de la violence esclavagiste, coloniale et postcoloniale. Rien que pour cela, pour les souffrances des paysan(e)s africain(e)s obligé(e)s de payer l'impôt en franc CFA, dont la disponibilité exclusive était liée à la rémunération de la production et de la vente des produits de rente (café, cacao, coton) et donc l'abandon des cultures vivrières, M. Macron aurait dû faire preuve de respect et de plus d'égards à l'endroit des enfants et petits-enfants de paysan(e)s africains qui ont payé

un lourd impôt colonial, fait de travail forcé et de déportations massives vers la zone 'office du Niger' au Mali», s'est indigné Kako Nubukpo, ardent défenseur de l'indépendance monétaire de l'Afrique des sorties médiatiques incendiaires contre le Franc CFA, et suspendu début décembre 2017 du poste de directeur de la Francophonie économique et numérique qu'il occupait depuis 2016 au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour avoir manqué de « respecter son droit de réserve ».

Le franc FCFA, un mal dont l'Afrique se doit de se débarrasser ?

Pour les pourfendeurs du franc CFA, le principal inconvénient est la dépendance monétaire vis-à-vis de la France. Ce qu'un groupe d'économistes africains qualifie de « servitude monétaire », dans un ouvrage collectif récemment publié. L'économiste Ndongo Samba Sylla, un des auteurs de ce livre, estime que « le franc CFA est l'une des meilleures

expressions du manque d'indépendance économique des pays qui l'utilisent, parce que la plupart des grandes décisions qui concernent les questions monétaires et la politique de change ne sont pas prises par les chefs d'Etat eux-mêmes, mais par la France ». L'autre inconvénient réside dans le fait que les gouverneurs des deux banques centrales n'ont

pas toute la latitude pour faire varier le cours de leur monnaie et que les représentants de la France au niveau des deux banques centrales ont une voix prépondérante dans le processus de prise de décision. D'autres économistes soulignent également le fait que les monnaies émises respectivement par l'une et l'autre banque centrale n'ont cours que dans leur zone d'émission. En d'autres termes, un billet émis par la Bceao ne peut être dépensé dans un pays de la zone BEAC, et vice versa. Pour l'économiste sénégalais, Demba Moussa Dembele, ces dépôts "privent les pays

concernés de liquidités" et leur font perdre une partie de leur "souveraineté". "Vous imaginez la banque centrale européenne déposer 50% de ses réserves à Washington? Cela paraît impensable", souligne-t-il. Autre problème: les gouverneurs de la Bceao et de la BEAC n'ont pas les coudées franches pour faire varier le cours de leur monnaie, la parité avec l'euro les obligeant à calquer leur politique sur celle de la Banque centrale européenne (BCE). "Le sort du franc CFA se décide à Paris et à Francfort. Or les priorités pour l'Europe ne sont pas celles des pays africains", dénonce Demba Moussa Dembele.

Le franc CFA, un frein au développement ?

Les économistes sont partagés sur la question de savoir si le CFA constitue un obstacle au développement. Pour l'économiste togolais, Yves Ekoué Amaïzo, directeur du Think Thank Afrocentricity, « le franc CFA favorise surtout ceux qui viennent avec de l'euro pour travailler dans la zone ». Pour l'économiste congolais Noël Magloire Ndoba, ancien doyen de la faculté des sciences économiques de l'université de Brazzaville, « le développement ne relève pas uniquement de la monnaie (...). Il dépend aussi des

institutions que l'on adopte et des hommes qu'on choisit pour mettre en œuvre une stratégie donnée ». Il reconnaît tout de même que le fait de ne pas disposer des réserves de change à leur guise est handicapant pour les pays de la zone CFA.

Les banques centrales -Bceao et BEAC - souvent peu loquaces sur le sujet soutiennent que le problème n'est pas le franc CFA. Celui-ci résiste d'ailleurs mieux aux chocs exogènes, si l'on en croit Lucas Abaga Nchama, le gouverneur de la BEAC.

Quelles alternatives ?

Noël Magloire Ndoba est convaincu qu'il faudra bien un jour abandonner le franc CFA. Du moins tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Mais il invite à « ne pas le faire dans la précipitation ». A cet effet, il dégage quatre scénarii possibles. Selon lui, il faut d'abord « négocier une coopération monétaire avec l'Union européenne pour que ce soit une relation entre les banques centrales de la zone CFA et la Banque centrale européenne et non plus avec le trésor français ». Ensuite, l'Uemoa et la Cemap peuvent créer « une monnaie commune qui puisse avoir un panier de devises comprenant les monnaies internationales (dollar, euro, yuan) ». Il faut également « avoir une zone monétaire commune entre les pays de l'Uemoa et le reste des membres de la Cedeao. Enfin, suggère-t-il, « pourquoi pas,

avancer par étape pour aboutir à une monnaie africaine ». De son côté, Yves Ekoué Amaïzo soutient l'idée d'établir un taux de change avec un paquet de devises en prenant en compte le niveau des échanges commerciaux. Il rappelle qu'aujourd'hui « toute l'Afrique commerce avec la Chine et qu'on gagnerait beaucoup à utiliser le yuan comme devise ».

Son collègue Ndongo Samba Sylla estime que la question de la sortie du CFA est plus politique qu'économique. A son avis, « même s'il était prouvé que le franc CFA est bénéfique pour nous, nous devons avoir la liberté de dire que nous voulons gérer nous-mêmes notre monnaie. C'est une question de souveraineté qui va au-delà des questions économiques et techniques ».

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante trois (3) du **Projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias (PROFAMED-Togo)** coordonné par le Ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique et l'Ambassade de France au Togo, un appel à candidature est lancé pour la présélection de candidats en vue d'un programme de formation continue intitulé « Médias Togo » qu'organisent l'agence française de développement médias (CFI) et le Centre de formation et de recyclage en communication (CFRC) à l'endroit de l'ensemble des professionnels des médias d'État et privés.

Ce programme de formation est ouvert à tous les professionnels des médias et de l'audiovisuel.

Les candidats intéressés doivent dans un premier temps remplir un **dossier de candidature** dans lequel ils devront choisir un des parcours suivants :

- Presse écrite
- Radio
- Télévision
- Web

En fonction du parcours choisi, les candidats pourront indiquer les modules auxquels ils souhaitent participer parmi ceux figurant dans la liste indicative ci-dessous :

Parcours presse écrite

- Presse écrite (Cette formation permettra aux stagiaires d'acquérir les techniques rédactionnelles pour proposer des articles plus percutants aux lecteurs)
- L'investigation journalistique
- Initiation au Datajournalisme

Parcours radio

- Radio (Comprendre le fonctionnement d'une radio- Maîtriser l'écriture radio pour mieux s'adresser à ses auditeurs)
- Réaliser un magazine radio

Parcours Télévision

- Télévision (Connaître les particularités du traitement de l'information en télévision)
- Réaliser un magazine à la télé
- Caméra pour le journaliste reporter d'image

Centre de formation et de recyclage de la communication
Sur la route de Togo 2000, à côté de la maison du Hadj, B.P. 3146 Lomé -Togo, Tel. : (228) 70 43 69 01
profamed.cfr@gmail.com



Durée de la formation : les programmes s'étendent sur une période de 12 mois, la durée de chaque module de formation est variable (6 jours à 18 jours)

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

1. Formulaire d'appel à candidature à retirer au Centre de formation et de recyclage en communication (CFRC) ou à télécharger sur le site du ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique, dûment rempli ; Adresse du site : www.communication.gouv.tg;
2. Un CV bien détaillé ;
3. Une copie du passeport ou de la carte nationale d'identité en cours de validité.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur dossier de candidature au plus tard le mercredi 24 octobre 2018, au Centre de formation et de recyclage en communication

(CFRC) non loin de la maison du Hadj sur la route de l'aéroport ou à l'adresse email : profamed.cfr@gmail.com

Pour plus d'informations, contactez le Centre de formation et de recyclage en communication. Tel : 70 43 69 01

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

NB : Seuls les candidats retenus après études des dossiers seront contactés pour un entretien présentiel.



Centre de formation et de recyclage de la communication
Sur la route de Togo 2000, à côté de la maison du Hadj, B.P. 3146 Lomé -Togo, Tel. : (228) 70 43 69 01
profamed.cfr@gmail.com



Parcours web

- Journaliste Web-Blog
- Création de contenu 2.0
- Chef d'édition Web
- Photo-Smartphone

Formations transversales (Tous parcours)

- Fondamentaux du journalisme (module obligatoire)
- Management des médias
- Journalism économique
- Journalism sportif
- Média communautaire/de proximité
- Global Media
- Rôle des médias et traitement de l'information en période électorale
- Culture, Sciences et société ; traitement journalistique dont ODD

Sélection des candidats :

La sélection sera réalisée en deux phases avec, une pré-sélection sur dossier, suivi pour les candidats présélectionnés, d'un entretien.

Les candidats retenus à l'issue des entretiens suivront **obligatoirement une session de formation aux « Fondamentaux du journalisme »**.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

Qualifications requises :

- être de nationalité togolaise ;
- avoir un bon niveau de culture générale ;
- avoir au moins le BAC 2;
- avoir deux (2) ans d'expérience professionnelle au minimum dans le domaine du journalisme, des médias ou de l'audiovisuel ;
- maîtriser l'outil informatique.

Public cible

Journalistes, animateurs, professionnels de l'audiovisuel exerçant dans les médias d'État et privés ayant au minimum 2 ans d'expérience.

Nombre de places disponibles : 72

Centre de formation et de recyclage de la communication
Sur la route de Togo 2000, à côté de la maison du Hadj, B.P. 3146 Lomé -Togo, Tel. : (228) 70 43 69 01
profamed.cfr@gmail.com

Musique

La paix au cœur du festival de chant choral à Tchamba

L'Association togolaise des compositeurs de musique chorale (Atcmc) en collaboration avec l'Institut togolais d'études musicales et de la recherche (Itermr) a organisé le week-end dernier à Tchamba, un festival de chant choral à l'endroit des chorales de différentes églises implantées dans la préfecture.

« Chantons pour la paix dans le monde », tel est le thème autour duquel s'est déroulé cet événement culturel. Ce festival entend aider les chorales du milieu à acquérir une maturité vocale afin de mieux réussir leurs prestations. Il s'agit également de renforcer les capacités des chantres en matière d'harmonisation des mélodies.

Des ateliers de formation techniques vocale et harmonie ont été animés par le président de l'Atcmc, Sylvain Kwami Gaméti, et Michael Ahliya qui est un professeur de musique. Ils ont en effet exhorté les participants à mettre en pratique les connaissances acquises afin de mieux chanter pour le Seigneur. Des concerts de

chant choral étaient également inscrits au programme lors des deux jours de ce festival de chant choral. D'après Sylvain Kwami Gaméti, ce festival a été lancé dans le cadre du grand projet dénommé « Les rencontres chorales du Togo ». Aux dires de M. Gaméti, ce projet couvre près de 32 préfectures du pays. Les responsables religieux des chorales



Photo de famille des participants au festival

ont souhaité que, tous les participants, les fruits de cette tant sur les plans expérience musicale physique que spirituel. soient bénéfiques pour

Nadia Edodji

Pneus en objets d'art

Un savoir-faire du Togolais Maurice Missiamé

L'artiste togolais Maurice Missiamé recycle les pneus usés pour en faire des objets d'art, tels que des pots de fleurs, des jouets d'enfants. Selon un reportage de la chaîne internationale sur l'artiste, C'est à Togo-pneus que Maurice récupère des pneus usés et mis en quarantaine la société.

De son nom d'artiste Laz'ho, Maurice Missiamé compte à présent transmettre son savoir-faire et sa passion à travers la création d'un centre de formation. « J'ai dépassé une étape où j'ai travaillé sur les pneus individuellement. Maintenant, je veux créer un centre pour former et développer ces genres de techniques d'art », a déclaré Maurice Missiamé.

Le centre de formation

qu'ambitionne de créer l'artiste décorateur Laz'ho est conçu par son architecte. Ainsi pour réaliser ce joyau, il faudra investir environ dix millions de francs CFA.

Aux dires de l'architecte Sokey, « la toiture de ce centre sera également faite à base des pneus ». Ce sera donc un site écologique dont la clôture est essentiellement à base des pneus usés.

L'artiste plasticien a donné en août dernier, une formation sur le recyclage des pneus à l'espace culturel Level à Lomé. Trois modules ont meublé cette session de formation, notamment les techniques de recyclage de vieux pneus en table, les techniques de recyclage de vieux pneus en chaises et autres meubles et enfin l'art pneumatique. Laz'ho alias Maurice Missiamé est un artiste peintre depuis 2003. Il



Pneus recyclés et décorés

enregistre quatre ans d'expériences dans la décoration de pneus. Ces œuvres sont

vendues aux particuliers et responsables d'aires de jeux pour enfants.

NE

Lire

« Ma fille, rien ne vaut l'amour » d'Abra Delali Komla-Ebri. 2012 Pp 30-33

« ...Non, Sikavi n'a pas pu dormir, les paroles des jeunes gens reviennent sans cesse dans sa mémoire pour renforcer celle de son père : La haine est source de mort, seul l'amour fait triompher la vie. Jésus t'aime et te soutient sur ton chemin. Il est mort, Lui, pour que toi tu aies la vie. Au revoir, sois en paix.

« Ma fille, dans la vie rien ne vaut l'amour

». Voilà que les propos de ces jeunes orants la bouleversent profondément et rejoignent en bien de points l'enseignement de son père. La haine est source de mort, se répète-t-elle. La haine qu'elle a pour sa mère est la source de tous ses malheurs. Pendant vingt ans elle s'est efforcée d'annihiler jusqu'au souvenir de sa mère car la seule évocation du nom même de sa mère à côté d'elle a pour effet de la paralyser dans tout ce qu'elle fait. Et l'unique solution, si elle voulait survivre, est de l'oublier. Mais voilà qu'à la fin de son parcours,

sa mère l'a rejointe pour la torturer et la hanter pratiquement. Qui peut me délivrer de maman?, dit-elle en se lamentant. Jésus? Il est mort pour que j'aie la vie? Non, moi je meurs maintenant et Lui vient parler de pardon et d'amour! Pour qui? Pour maman! Où était-Il quand maman m'écorchait et me seyait justement de l'amour? Il était où?! Non, Jésus, je ne le peux pas! Demandez-moi tout ce que Tu veux, mais pardonner à ma mère est au-dessus de mes forces. Je n'y arriverai certainement pas, je n'en aurai pas la force. Je suis fatiguée, épuisée, exténuée. Oh

mon Dieu sauve-moi! Papa, viens à mon secours! Mais, ironie du sort, la réponse de son père lui revient, la même, faisant écho à ce que disent les amis de Jésus: Ma fille, dans la vie rien ne vaut l'amour. Je suis donc condamnée à aimer cette sorcière?, s'est-elle demandée. Que faire pour échapper à l'emprise de ma mère?, s'est-elle interrogée. Ainsi, Sikavi n'a pas pu dormir parce qu'on venait de mettre la main sur sa blessure, son mal le plus profond, le vrai cancer qui bouleverse toute sa vie. Elle n'a désormais qu'une seule solution : attendre que

les jeunes reviennent l'aider à prier. Elle n'aspire qu'à la paix mais la pensée de sa mère à qui elle est conviée à pardonner la trouble et lui ôte toute paix. Elle se rend compte que sa santé intérieure est plus grave que celle de son corps.

Qui sait, peut-être le cancer physique dont elle souffre est le reflet de celui qui lui ronge l'âme. Et pour elle, le jour tarde à venir. Les premières lueurs du jour lui donnent un peu d'espoir et de réconfort et elle sombre enfin dans un sommeil agité qui ne dure que peu de temps... »

Quatrième édition JOJ 2022**Le Sénégal abritera les festivités**

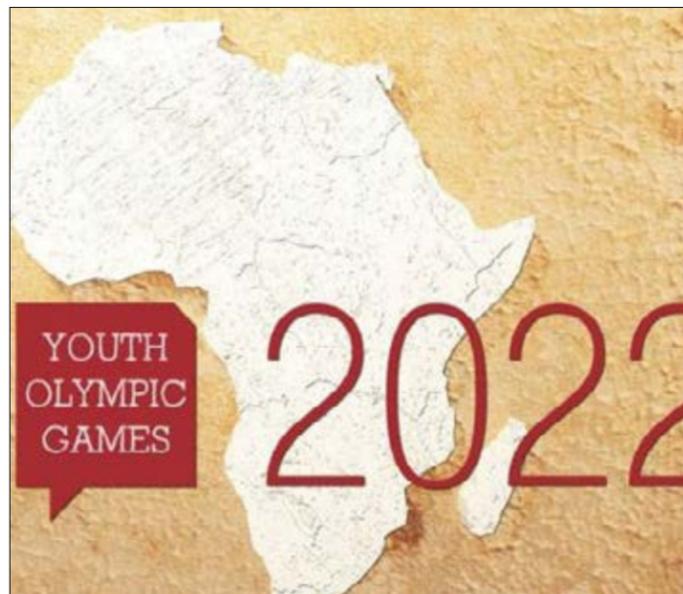
Selon la décision prise à l'unanimité par tous les membres du CIO à Buenos Aires, la capitale de l'Argentine, la quatrième édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) aura lieu en 2022 au Sénégal.

Quatre pays africains étaient en lice et, après avoir présenté un projet visionnaire, ambitieux et techniquement viable répondant aux objectifs à long terme du pays après une analyse approfondie, Dakar 2022 a su capter l'attention de la commission d'évaluation et la commission exécutive qui a estimé que le Sénégal offrait la meilleure proposition de valeur globale et les opportunités les plus solides à ce moment précis.

D'importants investissements ont déjà été effectués dans les secteurs de la jeunesse et du sport dans le cadre du "Plan Sénégal émergent" qui établit la vision du président du Sénégal jusqu'en 2035.

Pour le président du CIO, « L'Afrique est unie derrière le Sénégal pour accueillir les Jeux olympiques de la Jeunesse en 2022. C'est au tour de l'Afrique, au tour du Sénégal, avec sa population de jeunes et sa passion pour le sport. » En ce qui concerne cette

édition, les compétitions et autres activités se dérouleront dans trois villes, montrant ainsi les nombreuses facettes du Sénégal : la capitale historique de Dakar, la nouvelle ville de Diamniadio et la beauté naturelle de Saly sur la côte. Le président du Sénégal, Macky Sall, qui a fait le voyage jusqu'à Buenos Aires pour la décision historique du CIO, s'est réjoui de ce choix en ces termes : « Le Sénégal et sa jeunesse sont fiers de l'honneur que vous nous faites, en confiant à



notre pays l'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse de 2022. En définitive, c'est toute l'Afrique, berceau de l'humanité par l'histoire et plus jeune continent par sa démographie, qui donne rendez-vous à

la jeunesse sportive du monde en 2022 ». La 3ème édition des Jeux olympiques de la Jeunesse se tient actuellement à Buenos Aires du 6 au 18 octobre.

JA

Ballon d'Or 2018**Salah et Mané en lice**

Les deux attaquants de Liverpool, les internationaux sénégalais et égyptien, Sadio Mané et Mohamed Salah, figurent parmi les nominés pour le Ballon d'Or 2018.



Mohamed Salah et Sadio Mané

L'attaquant gallois Gareth Bale et l'attaquant anglais Harry Kane figurent parmi les nominés pour le Ballon d'Or 2018. La liste des 30 finalistes est dominée par le Real Madrid, vainqueur de la Ligue des champions, qui compte huit joueurs nommés. Eden Hazard de Chelsea, Mohamed Salah de Liverpool et Kevin de Bruyne de Manchester City figurent sur la liste des 11 joueurs de Premier League. Le Ballon d'Or, présenté pour la première fois en 1956, est remis au meilleur joueur de l'année. Une cérémonie d'annonce du lauréat du prestigieux prix aura lieu à Paris le 3 décembre, date à laquelle un prix féminin sera également remis pour la première fois. Sergio Aguero (Manchester City), Alisson (Liverpool), Sadio Mané (Liverpool) et Roberto Firmino (Liverpool) font partie des candidats. Paul Pogba, de Manchester United, N'Golo Kante de Chelsea et Hugo Lloris, le gardien de Tottenham, sont également sélectionnés. L'attaquant portugais Cristiano Ronaldo, qui a rejoint la Juventus du Real Madrid l'été dernier, a remporté le Ballon d'Or de l'an dernier et est de nouveau en lice avec Lionel Messi, cinq fois vainqueur. Le Ballon d'Or est décerné par France Football chaque année depuis 1956, l'ancien international anglais Sir Stanley Matthews étant le premier vainqueur. La liste est établie par la rédaction de la publication française, le lauréat étant élu par les journalistes du monde entier, avec un représentant par pays.

La Rédaction

Championnat D1**Le Malien Bréhima Traoré, nouveau sélectionneur de Koroki Metete**

Afin de démarrer une nouvelle saison en Ligue des champions de la Confédération Africaine de football (CAF), Koroki Metete de Tchamba a procédé à un remplacement de coach. Le tout nouveau a pour nom Bréhima Traoré. Il a été présenté au public hier mardi à Lomé.

Le club champion en titre du Togo, Koroki Metete de Tchamba, vient de recruter un nouvel entraîneur pour faire face aux échéances continentales. Cet ancien international malien aura pour mission de propulser les Archers de Tchamba aux quarts de finale de la ligue africaine des clubs champions, édition 2019. Après avoir porté les couleurs du Stade malien ou encore du Djoliba, Bréhima titulaire d'un diplôme B CAF, a déjà été entraîneur depuis 2010 des clubs à Segou et Mopti. Il a également été adjoint de Jonas Komlan chez les U17 du Mali à la Coupe du monde, Inde 2017.

Sur l'avenir de l'ancien entraîneur du club Adam Fazazi, le vice-président de Koroki Affo Bassabi affirme : « Adam Fazazi n'a pas été limogé. Il reste dans le staff de Koroki. Il sera utilisé à d'autres fins dans le club de Koroki. N'ayant pas le diplôme requis pour être sur le banc d'un club qui joue la ligue des Champions, nous avons



Bréhima Traoré

voulu renforcer le staff pour pouvoir atteindre les objectifs fixés qui sont d'aller le plus loin possible dans cette compétition. » Conscient de la lourde tâche qui est la sienne, le nouvel entraîneur reste optimiste et déclare : « Je suis conscient de cette grande responsabilité qu'on me donne mais j'ai déjà vécu cela et je sais que ce qui nous attend est difficile mais pas impossible. J'ai confiance

en moi et je sais qu'avec l'apport de tous, nous allons réussir. » Enfin, le club Koroki Metete de Tchamba est classé 9ème avec seulement 3 points au compteur après 3 journées du championnat national de football de première division saison 2018-2019. Koroki va donc représenter le Togo à la ligue africaine des clubs champions édition 2019.

Justin Amaah



Journée internationale de la fille (JIF)

La 3ème édition de « Filles aux Commandes » lancée

Plan International Togo a lancé lundi dernier la troisième édition de l'opération « Filles aux Commandes ». C'était au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à Lomé.



Les promoteurs de l'opération sur la table d'honneur

Initiée par Plan International Togo, en collaboration avec le ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, l'Unicef, et le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, l'opération « Filles Aux Commandes » est prévue pour le 11 octobre

prochain. Elle est placée sous le thème « Promouvoir l'excellence chez la fille, c'est garantir une gouvernance impeccable demain ».

« Filles Aux Commandes » est une journée au cours de laquelle, la jeune fille est mise en avant. Juste pour cette journée, l'on permet aux filles d'occuper des postes de responsabilité dans des entreprises et grandes institutions de la place. L'objectif de cette initiative est de promouvoir l'émergence de la jeune fille, du leadership féminin, de revoir l'équité Genre afin de favoriser les filles aux hautes fonctions dans le futur.

« C'est pour encourager la gente féminine à ne pas

baisser les bras, à croire qu'elles peuvent faire tout ce que les hommes font, et aussi leur dire qu'il n'y a aucune fonction, aucun poste que les femmes ne peuvent occuper », a expliqué Sandra Kollor, la représentante des filles sélectionnées pour l'opération « Filles aux Commandes » 2018. Elles sont au total 110 filles à être retenues cette année.

La cérémonie de lancement de cette journée a été placée sous le haut patronage de la ministre de l'Action sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation.

La ministre de l'Action sociale, Mme Tchabinandi Kolani-Yentcharé qui a personnellement assisté à

la cérémonie de lancement a exprimé sa profonde gratitude au président de la République et à Plan International qui luttent pour l'épanouissement de la jeune fille.

Elle a aussi souligné l'importance de la lutte contre les grossesses et les mariages précoces en milieu scolaire. « Pour réaliser ses rêves, il faut d'abord finir ses études ce qui implique une connaissance de son corps ou une abstinence ou encore une protection sur le plan sexuel. Si vous aspirez à devenir une personnalité demain, donnez-vous en les moyens d'y parvenir », a-t-elle déclaré.

Amirah Biyao (stagiaire)

Introduction d'implants périmés au CHU Sylvanus Olympio

La Ligue togolaise des consommateurs ne lâche pas l'affaire

L'affaire a fait grand bruit il y a quelques semaines à peine. Nos confrères du journal L'Alternative révélaient dans une de leur parution du mois d'août que des médecins sous couvert de l'humanitaire, avaient introduit des implants périmés au service d'appareillage orthopédique du CHU SO. Des mesures avaient été prises par le ministre de la Santé et de la Protection sociale pour empêcher ces malfaiteurs de continuer à nuire, mais pas assez selon la Ligue togolaise des consommateurs (LCT) qui remet l'affaire sur le tapis.

Selon les révélations faites par l'Alternative numéro 731 du vendredi 31 août 2018, un certain Dr Alover Guy, médecin orthopédiste qui opère en France dans le département de Somme, aurait introduit des matériels périmés au CHU SO. Ce qui n'est pas sans danger pour la santé des patients. Cela peut

d'ailleurs aggraver leurs handicaps. Le 11 septembre 2018, le directeur du CHU SO sort une note de service où il interdit toute intervention chirurgicale ou pédagogique du Dr Alover dans ce centre.

« La Ligue salue cette décision mais estime que le nœud du problème demeure inchangé car il s'agit d'une affaire de

réseau d'hommes qui opèrent à travers plusieurs centres de santé aussi bien publics que privés dans le pays », peut-on lire dans une déclaration liminaire de la LCT rendue publique lors d'une conférence de presse lundi dernier. Cette organisation de consommateurs veut même aller plus loin. Elle demande au président de l'Assemblée

nationale, Dama Dramani, d'inviter le ministre de la Santé et de la Protection sociale à l'hémicycle pour s'expliquer sur le dossier. La LCT dit avoir saisi le 7 septembre dernier, l'ordre des médecins de France par le biais de la section éthique et déontologie, doléances et plaintes, qui dans sa réponse du 11 septembre, a fait savoir qu'il a transféré le dossier au conseil départemental de Somme de l'ordre des médecins où est inscrit le Dr Alover Guy. Elle dit aussi avoir rencontré plusieurs victimes. Ce qui amène la LCT d'après ses

responsables à demander l'ouverture d'une enquête judiciaire.

Par cette conférence de presse, « la LCT demande de nouveau l'ouverture d'une enquête judiciaire et invite le Parlement ainsi que l'ensemble des honorables députés à prendre au sérieux le problème en interpellant le ministre de la Santé », souligne la déclaration. Cette affaire vient soulever la question des lieux de vente des matériels médicaux. Qui est habilité à vendre du matériel médical ? Nous y reviendrons.

Edem Dadzie



togomatin

SUR



www.monkiosk.com

OU

sur le portail



www.alome.com

VOTRE
AGENCE AGOE
EST DESORMAIS
OUVERTE



Horaire d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h45min à 17h30min

Le samedi de 8h30min à 14h00

Carrefour Adidoadin après l'ancien site de CECO BTP juxtaposé à ESIBA en allant vers Agoe Assiyéyé coté droit.

Tél : +228 22 20 82 82 - Mail : corisbank-tg@coris-bank.com

La Banque Autrement
www.coris-bank.com

